



20
26

PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

Document approuvé par l'Assemblée Générale
du 08-01-2026

agAM

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE



Sommaire

Éditorial	4
Les territoires et les membres de l'Agence	6
L'équipe 2026	8
Le programme de travail partenarial	10
Accompagner les projets et démarches de planification	12
Participer au dialogue entre acteurs et territoires	15
Contribuer à l'harmonisation des politiques publiques	18
Le socle et ressources partagées	24
Les contrats	28



Retrouvez des contenus
additionnels en scannant
les QR Codes présents dans le
document. Vous accéderez ainsi
aux ressources accessibles sur :
www.agam.org

Éditorial

L'Agam, un outil d'ingénierie territoriale mutualisé au service de chacun et au bénéfice de tous

Les membres de l'Agam, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, mutualisent leurs moyens afin que puissent être menés, de manière permanente, des réflexions, des études, des observations, des analyses, des accompagnements, en toute indépendance, dans l'intérêt commun de chacun de ses membres et au bénéfice de tous. En effet, le Code de l'Urbanisme précise notamment que "Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions, d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés Agences d'urbanisme" (L132-6).

En cohérence avec les orientations de son programme cadre triennal approuvé en Assemblée générale en juin 2024, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'Agam définissent et approuvent chaque année un programme de travail partenarial pour lequel il sollicite les subventions de ses différents membres. Ce programme de travail partenarial constitue l'expression de la volonté de travail en commun des membres de l'Agence.

Ce programme résulte de la synthèse des besoins de connaissances et d'études de chacun des membres et de l'identification des demandes et enjeux intéressant l'ensemble des adhérents. En outre, annuellement et à la demande de membre, ce programme peut être complété de certaines missions intéressant directement ou indirectement d'autres membres.

Les membres de l'Agam font également appel à elle afin de faciliter les démarches de coopération territoriale, d'animation de réseaux d'acteurs et de concertation, à travers ses différentes missions d'animation territoriale. Sans préjudice de l'exercice par chacune de leurs compétences propres, toutes les collectivités membres trouvent leur intérêt à la conduite en commun de ces travaux au sein de l'espace de dialogue, de débat et de négociation que constitue l'Agam qui, couvrant l'ensemble du territoire concerné, apporte un plus à chacune.

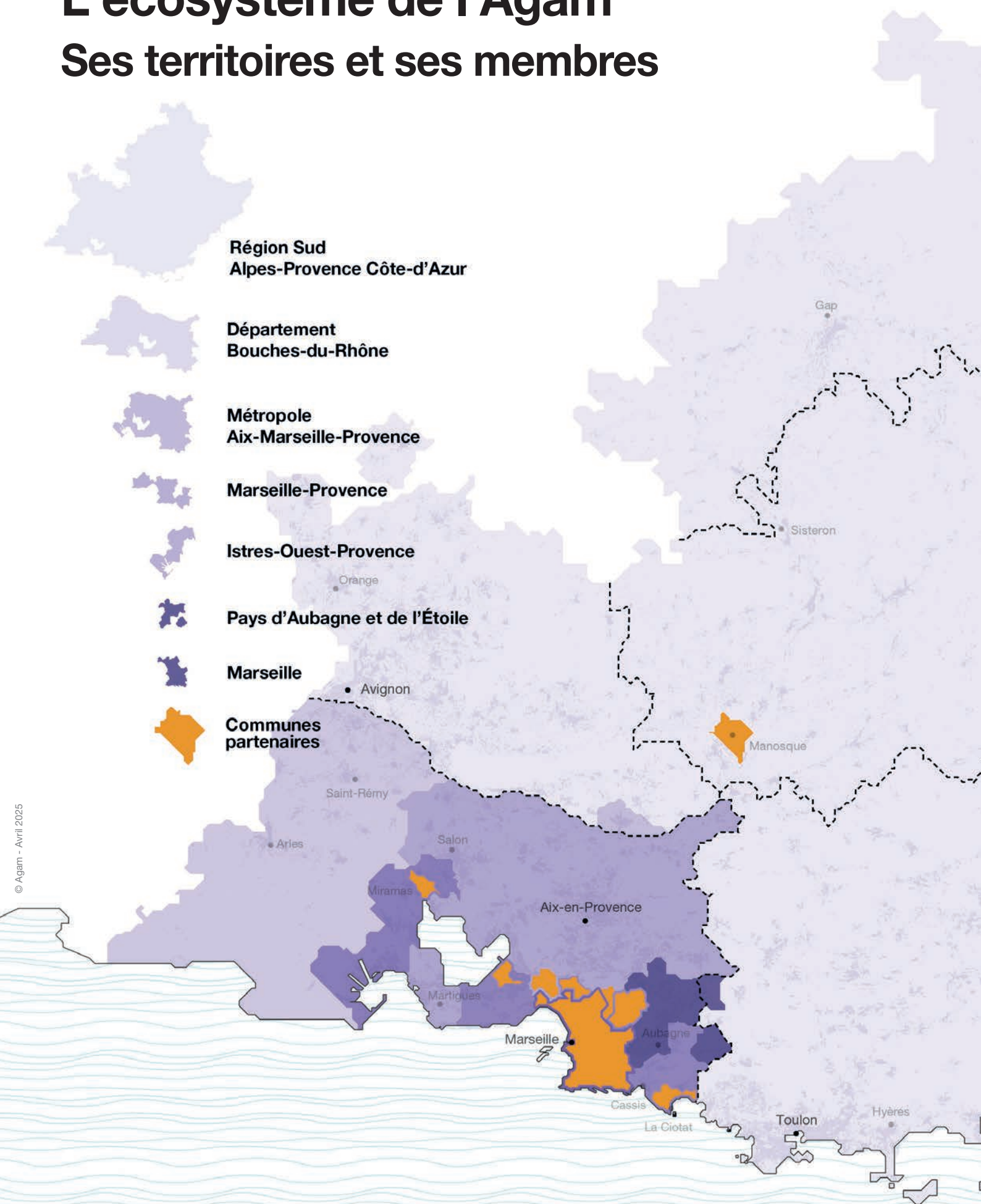
L'Agence met également à disposition de ses membres un socle commun de données et de ressources dans des champs thématiques et transversaux de plus en plus variés. Elle analyse ces données et diffuse largement ses connaissances auprès de ses partenaires. Elle organise la mise en débat des enjeux auxquels sont confrontés les territoires et leurs acteurs. Par sa capacité à impulser des rapprochements, elle amène les uns et les autres à partager leurs politiques, à enrichir leurs projets et à coordonner leurs actions. Ce socle commun, au bénéfice de tous car financé par chacun, développe le sens partenarial des actions de l'Agam.

L'ensemble de ces missions conduites en commun, noyau dur de l'activité de l'Agence, justifie l'octroi de subventions de la part de l'État en accompagnement de celles accordées par chacune des autres collectivités et structures publiques. Résultant de décisions de l'Agence et réalisées par elle-même, les activités du programme de travail partenarial ne relèvent ni du droit de la commande publique ni de celui de la concurrence ; l'apport financier annuel de chaque membre se mesurant au degré d'intérêt qu'il porte au programme de travail partenarial mutualisé pris dans son ensemble.

Par leur intérêt collectif, les travaux réalisés au titre du programme partenarial restent la propriété de l'Agence, laquelle en assure la diffusion à ses membres et à un plus large public, selon les conditions définies avec ses membres.

L'écosystème de l'Agam

Ses territoires et ses membres



20 membres de l'Agam



19 partenaires associés



7 autres partenaires



L'équipe 2026



AUDREY GATIAN
Présidente

FRÉDÉRIC BOSSARD
Directeur général



JONATHAN
ALLFREE

VALÉRIE
ARCELIN

ANNE
BERBEY

ALIZÉE
BERTETTO

MARIE-NOËLLE
BONGIORNO

ALAIN
BONNANS

JULIE
BONNET



LUCIE
BOUVIER

CAROLE
BRINGUES

NATHALIE
BRUANT-SÉRAC

JEAN-BAPTISTE
BRUNO

EMMANUEL
CABASSOT

MARTINE
CARANONI

LAURENT
CARLUCCIO



NICOLAS
CHATELAIN

LAURENT
COUTURE

CÉLINE
CUVILLIER

PAULINE
DASSÉ

MARION
DE TATA

NOAH
DIAS

ÉVELYNE
DUPAS



PIMPRENELLE
DUVAL

ÉLISE
FARGETTON

SÉBASTIEN
FIBLA

PASCAL
GIANASILY

SIMON
HALIOUA

JACQUES
HÉRÉTIGUAN

CLOTHILDE
LABURTE



MAURINE
LANTHEAUME



SÉBASTIEN
LEFRANG



INÈS
LEUGER



AGATHE
MITON



XAVIER
MOIROUX



BENOIT
NICOLAS



HERVÉ
NOLO



LAURENT
PATAIN



SYLVIE
PINNA



LOÏC
PROUX



LUCIE
RABBAT



BENOIT
REMORDS



DAMIEN
ROUQUIER



PAULINE
ROUSSALY



PEGGY
ROUSSELOT-ÉMARD



NICOLAS
SABLIER



CÉLINE
SAMPER



ALEXANDRE
STAUB



STÉPHANIE
SUQUET



LAËTTIA
SZANTO



HERVÉ
THEDY



AURÉLIE
THOMAS



VINCENT
TINET



CHRISTOPHE
TRINQUIER



MARTINE
TUSA



LOUISE
TUDELA



ÉRIC
VAN DE VONDÈLE



LAURE
VIDAL



MAXIME
VITALIS

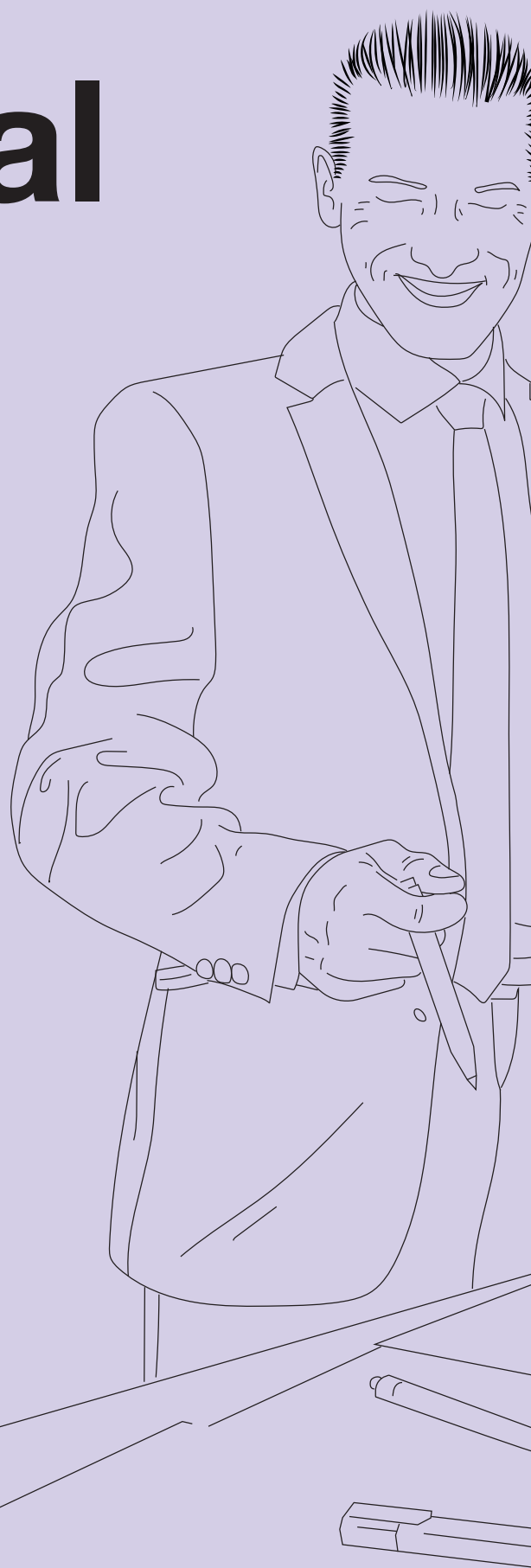


PAULINE
VITRY

Le programme de travail partenarial

Conformément à la note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme, le Programme de travail partenarial traduit l'expression directe et indirecte des demandes des partenaires et fait converger les travaux au service de l'efficacité des politiques publiques, au diapason des enjeux du territoire. Les missions déclinées dans le Programme annuel traduisent le besoin de connaissances des partenaires et les questionnements issus de l'observation et des analyses conduites d'année en année par l'Agence.

Chaque partenaire peut y puiser les résultats qui lui permettront de nourrir ses politiques d'aménagement et de développement territorial. Ainsi, à travers ses productions, l'Agam contribue aux stratégies territoriales, participe à l'harmonisation des politiques publiques et accompagne les projets à toutes les échelles : des stratégies régionales jusqu'à l'îlot urbain, en passant par les communes et les différentes typologies d'espaces.





Accompagner les projets et démarches de planification



1 PLANIFICATION ET DOCUMENTS D'URBANISME

L'Agence participe à la mise en cohérence des politiques publiques par les exercices de planification qu'elle accompagne au côté de la Métropole. Outre le SCoT métropolitain qui est entré dans sa phase de suivi et de mise en œuvre, trois PLUi bénéficient ainsi de l'appui de l'Agam : Marseille-Provence, le Pays d'Aubagne et de l'Étoile ainsi qu'Istres-Ouest-Provence. La mutualisation se traduit dans le Programme de travail partenarial à la fois à travers les partenaires impliqués mais aussi le partage méthodologique qui prend de l'ampleur, notamment à travers la mission de coordination des méthodologies avec l'Aupa et les services de la Métropole.

SCoT MÉTROPOLITAIN

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Suivi de la mise en œuvre du SCoT métropolitain	✓														
Adaptation au changement climatique et planification															
Cohérence Urbanisme Transport	✓														

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé

COORDINATION DES PLUi MÉTROPOLITAINS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Mise en commun des ressources et méthodologie PLUi	✓														
Logiciel de suivi "e-PLUi" pour les 5 PLUi métropolitains															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé

ACCOMPAGNEMENT DES PLUi MÉTROPOLITAINS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
PLUi Marseille-Provence Accompagnement aux travaux de la modification 5 et à la traduction réglementaire															
PLUi Marseille-Provence Accompagnement à la révision et conduite d'études thématiques (équipements, stratégie environnementale, patrimoine)															
PLUi Pays d'Aubagne et de l'Étoile Appui à l'animation, réalisation d'études thématiques et accompagnement des techniciens															
PLUi Istres-Ouest-Provence Accompagnement à la démarche, à la concertation et au rapport de présentation															
PLUi Istres-Ouest-Provence Études thématiques (agriculture, densification, industrie), OAP et appui à la commune de Miramas															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé

2 APPUI AUX SCHÉMAS STRATÉGIQUES MÉTROPOLITAINS

Par son partenariat public qui rassemble la quasi-totalité des acteurs institutionnels, l'Agam constitue un espace d'échanges et de partage et joue un rôle de tiers de confiance au sein du territoire métropolitain. C'est pourquoi les principaux schémas stratégiques métropolitains transversaux sont accompagnés par l'agence d'urbanisme, avec une prégnance des enjeux liés à la prospective, l'intensification urbaine et la Politique de la ville.

PROSPECTIVE ET STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE

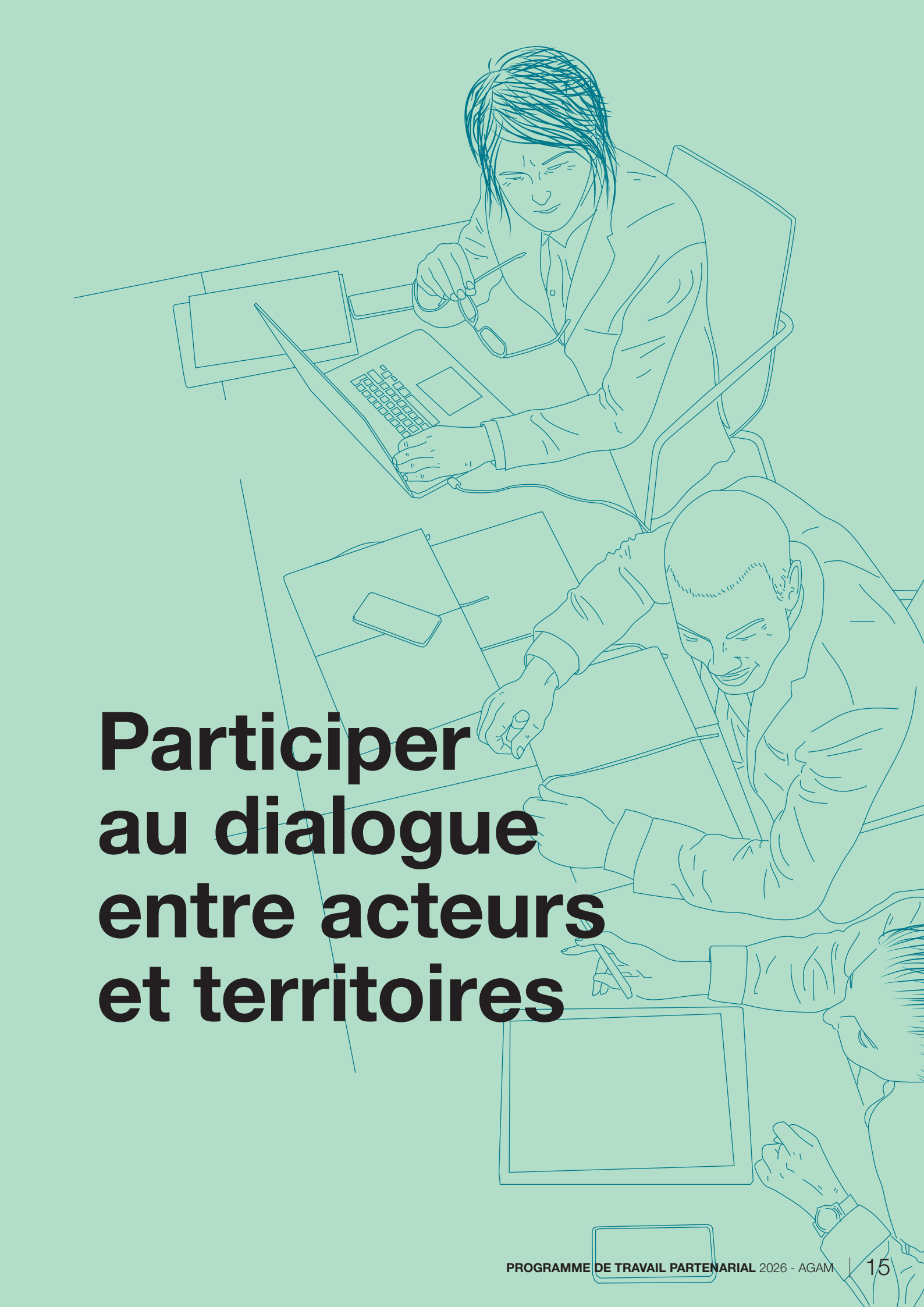
MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Analyses, diagnostics et actualisation d'outil numérique dédié à la prospective Métropole en chiffres, outil à la maille, Portail de territoire	✓														
Intensification métropolitaine études d'approfondissement thématiques	✓														
Appui à la clôture du programme POPSU et valorisation des travaux (dont animation des sites web)	✓														
Étude et benchmark sur la participation citoyenne	✓														
Appui au lancement du nouveau Conseil de développement	✓														
Observatoire Territorial du Logement Étudiant (OTLE)	✓														

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé

POLITIQUE DE LA VILLE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Contrat de ville métropolitain : observatoire de la qualité de vie	✓														
Contrat de ville métropolitain : assises de la Politique de la Ville	✓														
Contrat de ville métropolitain : workshops sur les projets de quartier	✓														
Appui à une stratégie métropolitaine de revalorisation des locaux en pied d'immeuble et espace de proximité	✓														
Étude préalable à un PNRU 3															
Analyse des PRU de Picon Busserine, Flamants et Malpassé															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé *En italique : Projet à confirmer*



Participer au dialogue entre acteurs et territoires

1 PROJETS DE TERRITOIRE

L'Agam participe à de nombreux projets de territoire. Son intervention permet de faire le lien entre les stratégies des collectivités publiques, les différentes politiques sectorielles et de faciliter l'ancrage territorial, la prise en compte des identités et des spécificités locales. Le caractère partenarial de l'Agence lui permet de rassembler tous les acteurs directement et indirectement concernés dans ces projets et de favoriser les échanges au service d'un développement harmonieux du territoire.

TRAVAUX VILLE-PORT

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Appui au dialogue Ville-Port															
Grande Estaque															
Toile industrialo-portuaire															
Appui à la coordination des chantiers portuaires															
Appui aux ateliers Lave / Grande Estaque et RD 568 / Grande Estaque															
Flux et stationnement poids-lourds en façade maritime															
Appui à la valorisation économique du patrimoine bâti du GPMM															
Appui et adaptation règlementaire pour les bassins est et ouest du GPMM															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé

STRATÉGIES D'ÉVOLUTION DU CENTRE-VILLE DE MARSEILLE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
PPA du centre-ville de Marseille îlots potentiellement mutables PPA															
PPA du centre-ville de Marseille cartographie stratégique															
Appui à la ligne nouvelle Provence Côte d'Azur Plan guide secteur Parette															
Appui à la ligne nouvelle Provence Côte d'Azur Appui à la mise en œuvre d'un réseau d'échanges gares / villes															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé

ACCOMPAGNEMENT AUX STRATÉGIES DES VILLES MOYENNES ET DES TERRITOIRES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Envie de ville : animation et études en communes	✓														
Accompagnement à la labellisation d'opérations															
Plan-programme pour le secteur ouest du centre-ville de Marignane															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé En italique : Projet à confirmer

2 APPUI AUX DÉMARCHES ET PROJETS URBAINS

La multiplicité des acteurs comme l'imbrication des cadres réglementaires peuvent souvent complexifier les opérations par la confrontation des représentations et intérêts qu'elles génèrent. En lien direct avec les orientations portées par les collectivités, l'intervention de l'Agence poursuit sa déclinaison multi-scalaire chaînant ainsi planification et aménagement. Dans ce contexte, elle accompagne les collectivités et la Métropole dans la mise en œuvre de démarches de conception collaborative, qui favorisent en amont la compréhension mutuelle des exigences, avant de s'engager dans une voie qui recueille le consensus. Ces accompagnements peuvent aller jusqu'au stade pré-opérationnel, au plus près du besoin de connaissance, facilitant ainsi le passage de la stratégie à l'action.

À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE ET AUPRÈS DES COMMUNES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Études de conception et programmation urbaine Port-St-Louis-du-Rhône, Saumay à Marseille, Capelette, Gignac-la-Nerthe, Aubagne...	✓														
Étude métropolitaine d'évolution des tissus Châteauneuf-les-Martigues...															
Études de capacité ciblées dans des opérations d'aménagement en cours de réalisation															
Études urbaines et appui au projet Europan de Miramas															
Études urbaines sur le bassin portuaire ouest sites de Gloria et Fossette															
Études urbaines du Pays d'Aubagne et de l'Étoile Roquevaire, Pujol, la Bouilladisse...															
Études d'évolution des tissus métropolitaines et ateliers Romain Rolland															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé

À L'ÉCHELLE DE MARSEILLE : MUTATIONS URBAINES ET APPUI AUX SERVICES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Identification des sites prioritaires et carte de récolement															
Étude de secteur Blancarde															
Étude urbaine : quartier et campus St-Jérôme															
Densification des noyaux villageois de Marseille															
Appui aux ateliers d'urbanisme (ATU et ATU ABF) de Marseille et études															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé *En italique : Projet à confirmer*



Contribuer à l'harmonisation des politiques publiques

1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'agence d'urbanisme accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique économique. Dans un souci d'attractivité raisonnée et d'équilibre des territoires, elle mobilise une connaissance fine et territorialisée pour étayer les réflexions liées aux stratégies de développement économique, d'implantation d'entreprises ou d'actions sur les zones d'activités. L'Agence met ainsi à disposition de ses membres des outils d'observation, de dialogue et d'accompagnement des politiques publiques sur des sujets tels que l'immobilier de bureaux, le commerce, la logistique, les services à la personne...

APPUI À LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Renouvellement des ZAE en entrées de ville et transformation des zones commerciales	✓														
État des lieux et dynamiques de l'immobilier d'entreprise métropolitain	✓														
Urbanisme commercial (DAACL/SDUC)	✓														

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé En italique : Projet à confirmer

DYNAMIQUES DE L'EMPLOI ET ÉTUDES DE FILIÈRES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Monitoring de l'emploi métropolitain	✓														
Actualisation de l'étude sur l'emploi public à Euromed															
Suivi des emplois et établissements à Euromed															
Étude de filière sur les services à la personne															
Offre immobilière pour le secteur de la filière santé															
Étude de cluster data center															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé

2 QUALITÉ DE VIE ET HABITAT

L'Agence accompagne les collectivités dans l'élaboration et le suivi de leur politique habitat et logement. Elle mène également à leurs côtés des réflexions permettant de mieux comprendre les logiques de marchés, de programmation et les parcours résidentiels pour décrypter les désirs d'habiter des citoyens. L'Agence œuvre à anticiper les mutations territoriales et à proposer des réponses adaptées aux différents publics en travaillant sur les résidences étudiantes, celles pour personnes âgées ou encore sur le logement social. Il s'agit d'offrir aux habitants une offre adaptée à leurs besoins, y compris en matière d'équipements. Pour ce faire, l'Agam poursuit également ses travaux d'observation et d'analyse, à travers l'enquête sur les permis de construire ou l'observatoire de la petite enfance par exemple.

APPUI À LA STRATÉGIE HABITAT MÉTROPOLITAINE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Accompagnement à la programmation OIN-Euroméditerranée															
Régulation des meublés touristiques	✓														
Enquête sur les permis de construire métropolitains	✓														
Veille et observation des copropriétés métropolitaines	✓														
Refonte de l'Atlas du Parc Locatif Social	✓														

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé

BESOINS EN LOGEMENTS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Appui à la programmation urbaine dans le secteur Fos-Étang de Berre															
Stratégies de programmation et localisation de la production de Logements Locatifs Sociaux (LLS)	✓														
Étude sur les besoins en logement des jeunes et des saisonniers à La Ciotat															
Étude sur les résidences senior en LLS	✓														
Occupation diversification immobilière dans les Programmes de Rénovation Urbaine	✓														

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé

COHÉSION SOCIALE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Appui à la connaissance des sites d'installation des gens du voyage hors aires d'accueil															
Étude sur le peuplement des résidences sociales du territoire avec un focus jeunes	✓														
Observatoire métropolitain de l'égalité entre les femmes et les hommes															
Observatoire des exclusions liées au logement															
Analyse des transactions dans les grandes copropriétés fragilisées à Marseille															
Accompagnement à l'observatoire socio-démographique de la Marseille															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé

ÉQUIPEMENTS ET USAGERS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
<i>Diagnostic de l'offre de piscines et benchmark des politiques sportives métropolitaines</i>															
Schéma directeur des équipements publics de proximité à Marseille															
Étude sur les effectifs scolaires et petite enfance Marignane															
Prospective et secteurs scolaires de Marseille															

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé
 En italique : Projet à confirmer

3 CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

L'urgence climatique vient modifier progressivement, mais en profondeur, l'action locale. L'Agence accompagne ses membres dans le développement des politiques publiques de transitions environnementales témoignant de préoccupations et de compétences nouvelles, traversant tous les territoires, réinterrogeant la notion de développement local. L'Agam accompagne autant les démarches visant à définir les stratégies environnementales du territoire ou ses schémas (Plan paysage, PCAEM, Plan arbres...) que les démarches concernant les espaces naturels et la biodiversité ou encore le littoral.

SCHÉMA STRATÉGIQUE ET APPUI À LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENT

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Révision du Plan Climat Air Énergie Métropolitain	✓														
Zones préférentielles de renaturation															
Accompagnement au Plan arbres de Marseille															
<i>Étude « 30x30 » sur la biodiversité</i>															
Assistance à la création d'une offre de compensation écologique															
Charte des manifestations sportives Étoile - Garlaban															

✓ Copilotage
 ■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé
 En italique : Projet à confirmer

EAU & LITTORAL

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Appui au Contrat de baie métropolitain															
Accompagnement au Contrat de milieu nord-bassin versant de l'Étang de Berre															
Coordination des communes littorales et des partenaires															
Appui technique des services aux outils réglementaires GEMAPI	✓														
Accompagnement à la démarche de renaturation de l'embouchure de l'Huveaune															
Réflexions sur les outils réglementaires liés à la ressource en eau et appui aux services															

✓ Copilotage
 ■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

TRANSITION CLIMATIQUE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Réduction des îlots de chaleur urbains (ICU)	✓														
Étude sur la vulnérabilité de Marseille à la surchauffe urbaine et aux risques naturels majeurs															
<i>Accompagnement aux études du Co-plan Heat à Marseille</i>															
Lancement et animation du réseau régional d'Urbanisme Favorable à la Santé															
<i>Création d'un outil numérique pour la démarche "13 en jeu"</i>															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé En italique : Projet à confirmer

4 MOBILITÉ

L'évolution des modes de vie, la question environnementale, les contraintes économiques et la problématique des coûts du transport obligent à reconsidérer la vision de la mobilité quotidienne. Pour ce faire, l'Agence met à disposition de ses membres des outils d'observation et de connaissance. Elle accompagne les politiques publiques en centrant son expertise sur le renforcement des liens urbains, les déclinaisons locales du Plan De Mobilité (PDM) métropolitain et ses liens avec l'urbanisme à travers les travaux sur la cohérence urbanisme transport, les espaces publics et les extrémités autoroutières.

MOBILITÉ MÉTROPOLITAINE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Plan Local de Mobilité : Aubagne	✓														
Plan Local de Mobilité : Marseille Nord															
Plan Local de Mobilité : Côte Bleue															
Plan Local de Mobilité : Martigues															
Schéma directeur des Infrastructures de recharges des véhicules électriques (IRVE)															
Observatoire de la mobilité métropolitaine	✓														
Indicateurs des réseaux de transport															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé

ARTICULER MOBILITÉ ET URBANISME

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Apaisement du trafic sur le littoral sud															
<i>Du manifeste au référentiel des espaces publics de la Ville</i>															
<i>Valorisation des zones calmes</i>															
Étude sur les extrémités autoroutières à Marseille															
Stationnement et dépose-minute aux abords des écoles															
Les Marseillais et leur voiture															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé En italique : Projet à confirmer

5 SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET RECYCLAGE URBAIN

L'enjeu d'une gestion économe de l'espace s'inscrit dans la continuité des évolutions législatives de la dernière décennie visant à lutter contre la consommation d'espaces naturels et agricoles et à limiter l'étalement urbain. Ainsi, si elle porte des études en lien avec la planification, l'Agence travaille également à faire dialoguer les partenaires autour des objectifs fixés par l'État et des différentes démarches visant à mieux cerner les potentiels de densification ou de repérage des friches, construisant aujourd'hui le territoire de demain à partir du "déjà-là", dans une optique de sobriété foncière.

SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET RECYCLAGE URBAIN

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Potentiel d'intensification des Zones d'Activités Économiques : analyse économique et étude du site des Arnavants	✓														
Repérage des friches dans le cadre du Plan d'Action Foncière	✓														
<i>Étude des phénomènes fonciers du territoire métropolitain</i>															
Accompagnement à l'élaboration du Plan pluriannuel de l'investissement de l'EPF PACA															
Observatoire habitat foncier métropolitain	✓														
Suivi de la feuille de route sobriété foncière régionale															

✓ Copilotage Pilote de la mission / Partenaire principal Partenaire directement intéressé Partenaire indirectement intéressé Informé *En italique : Projet à confirmer*

Le socle commun et ressources partagées

Le socle commun constitue une des raisons d'être de l'Agence. Il est le garant du partenariat et des valeurs de solidarité des membres de l'Agam. Cet espace mutualisé permet de conduire des missions permanentes, d'intérêt collectif, se traduisant par des productions ou actions associées, débattues collectivement.

Véritable centre de ressources, l'Agam diffuse ses travaux à ses membres et partenaires, et à l'ensemble des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, au monde universitaire et de la recherche et plus largement à un public intéressé par les questions territoriales, via différents canaux de communication.

Soucieuse de mutualiser la connaissance, l'Agence propose un socle commun d'activités notamment grâce aux observatoires partenariaux, aux données mises à disposition ainsi que son fonds documentaire. Le site internet de l'Agence favorise ainsi l'accès au capital de connaissance tout en valorisant ses spécificités partenariales. Il est prolongé par les réseaux sociaux sur lesquels l'Agence d'urbanisme est présente afin d'animer son partenariat et assurer l'accès à l'information.

La nouvelle charte éditoriale et les scènes d'échanges complètent l'offre d'animation pour que l'Agam demeure cet espace de dialogue et d'échange en même temps qu'un centre de ressources territoriales.

1 COMPRENDRE, PARTAGER, INNOVER

EXPLORER LES SUJETS DE DEMAIN

Le Lab'Urbain est une démarche d'innovation interne à l'Agam pour défricher et réfléchir aux problématiques et enjeux de demain. Expertises nouvelles de l'agence à développer, tendances urbaines émergentes à décrypter, signaux faibles à saisir, autant de façons de comprendre mais aussi d'acculturer les acteurs à la "ville en train de se faire".

MISSIONS	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Lab'Urbain de l'Agam														

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

2 OBSERVER ET ANALYSER

OBSERVATOIRES PARTENARIAUX

L'Agam poursuit ses missions de suivi et d'analyse des évolutions urbaines grâce à ses observatoires. Cette activité essentielle, telle que précisée dans la note technique de 2015, permet d'alimenter l'ensemble des études du Programme de travail partenarial. Les observatoires sont les outils au service du traitement de la donnée, de monitoring, de création et de suivi d'indicateurs et de cartographies. Ils comprennent également les échanges réguliers avec les partenaires et les groupes de travail que l'Agam anime ou auxquels elle participe. Ce travail d'itération est indispensable pour renforcer la complémentarité avec les observatoires des partenaires. De plus, la base projets est actualisée pour assurer son suivi, nourrir les études et partager l'information. L'Agence ré-interroge actuellement son format afin d'en faciliter le partage et la diffusion auprès de ses partenaires.

MISSIONS	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Observatoire économique et club immobilier d'entreprise														
Observatoire de l'habitat et enquête PC Marseille														
Observatoire de l'environnement														
Base projets														
Ateliers thématiques internes prospective démographique, usage de l'Intelligence Artificielle, outils d'animation et de facilitation graphique...														

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

OUTILS CARTOGRAPHIQUES ET NUMÉRIQUES

La data est un enjeu essentiel et les outils nécessitent une actualisation continue, mobilisant une partie de l'équipe tout au long de l'année. La gestion de la donnée inclut notamment l'acquisition, le catalogage et l'administration des bases de données ainsi que la préparation et le suivi des conventions. Sur le volet SIG, les équipes œuvrent au prétraitement et à la création de couches ainsi qu'à la conception et au suivi des webSIG... L'Agence a également développé depuis plusieurs années, l'interface Dynamiques urbaines, mise à disposition des partenaires. Elle propose des tableaux de bord thématiques pour faciliter l'accès à l'information et à sa visualisation avec différents diagrammes et cartographies ainsi que des comparaisons territoriales.

MISSIONS	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Suivi et actualisation des outils numériques								
Développement outils et méthodes								
Gestion et support données								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

3 ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR

ANIMATION DES PARTENARIATS, DES RÉSEAUX DE PARTENAIRES ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Le lien partenarial constitue l'ADN de chaque agence d'urbanisme. De la même manière, les réseaux doivent être animés, cultivés et renforcés. De nouvelles coopérations permettent également de renforcer les synergies locales et nationales. L'Agam est membre du réseau FNAU et poursuit un partenariat privilégié avec le réseau des agences du Sud, appelé UrbaSud.

De plus, le programme de travail nécessite une animation tout au long de l'année notamment via des rencontres régulières, un suivi et un bilan qui alimentent le rapport d'activités. Plus largement, l'Agence, pour demeurer un lieu de réflexion et d'échanges au service de ses partenaires, met à disposition son centre de documentation, y compris en ligne via son site internet, régulièrement actualisé. Les différents formats de publications s'adaptent selon les canaux de diffusion et le public visé à l'image de l'Eclair, la nouvelle publication numérique en ligne depuis 2025.

MISSIONS	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	COMMUNES	AP-HM	RTM	EPF PACA	AMU	EPAGE HUCA	PROVENCE MÉTROP. LOG.	CITÉ RESSOURCES	AUTRES
Gestion et animation du Programme partenarial														
Instances de l'Agence et animation du partenariat														
Travaux mutualisés du réseau des agences (FNAU, UrbaSud...)														
Documentation et veille														
Appui aux membres et aux partenaires														
Interventions extérieures, formation et valorisation des études														
Démarches partenariales et participation à des instances diverses														

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

Les contrats

L'Agam a une activité accessoire à destination des partenaires qui la sollicitent pour la diversité de ses compétences, sa connaissance fine du territoire et des projets ainsi que sa réactivité. Contrairement aux missions du Programme de travail partenarial, ces travaux réalisés dans le cadre de contrats, restent la propriété de leur commanditaire.

En 2026, l'activité sectorisée de l'Agence se limite au partenariat avec la Région au sein du réseau UrbaSud.



PARTENARIAT AVEC LA RÉGION SUD

La Région travaille avec les Agences d'urbanisme du réseau UrbaSud à travers sept actions thématiques, en lien avec ses compétences directes, ainsi que sur deux autres démarches dont l'Observatoire Sud Foncier Éco qui se poursuit.

- ▶ Accompagnement des procédures de révision/création de Parcs naturels régionaux.
- ▶ Évaluation des 12 Contrats Opérationnels de Mobilité (COM).
- ▶ La marche au cœur des mobilités : comment développer une dynamique favorable à la marche autour des petites et moyennes villes de la Région ?
- ▶ Les enjeux potentiels du stationnement en PEM et à proximité.
- ▶ Appui à l'évolution du SRADDET.
- ▶ Réseau Connaissance et Territoire : Plateforme de la connaissance.
- ▶ Animation et instance de gouvernance du partenariat.
- ▶ Sud foncier éco : démarche collaborative du foncier économique régional.
- ▶ Observation des entreprises et analyse des dynamiques économiques régionales.

APPEL À PROJETS EUROPÉENS

En réponse aux sollicitations de ses partenaires et dans un souci de diversifier ses financements et de partager son expertise, l'Agam répond à des appels à projets de l'Union Européenne dans le cadre de consortium publics et publics/privés. Elle a récemment été retenue pour le projet pluri-annuel Horizon Periasty autour des solutions de mobilité dans le tissu périurbain marseillais.

- ▶ Horizon Periasty.



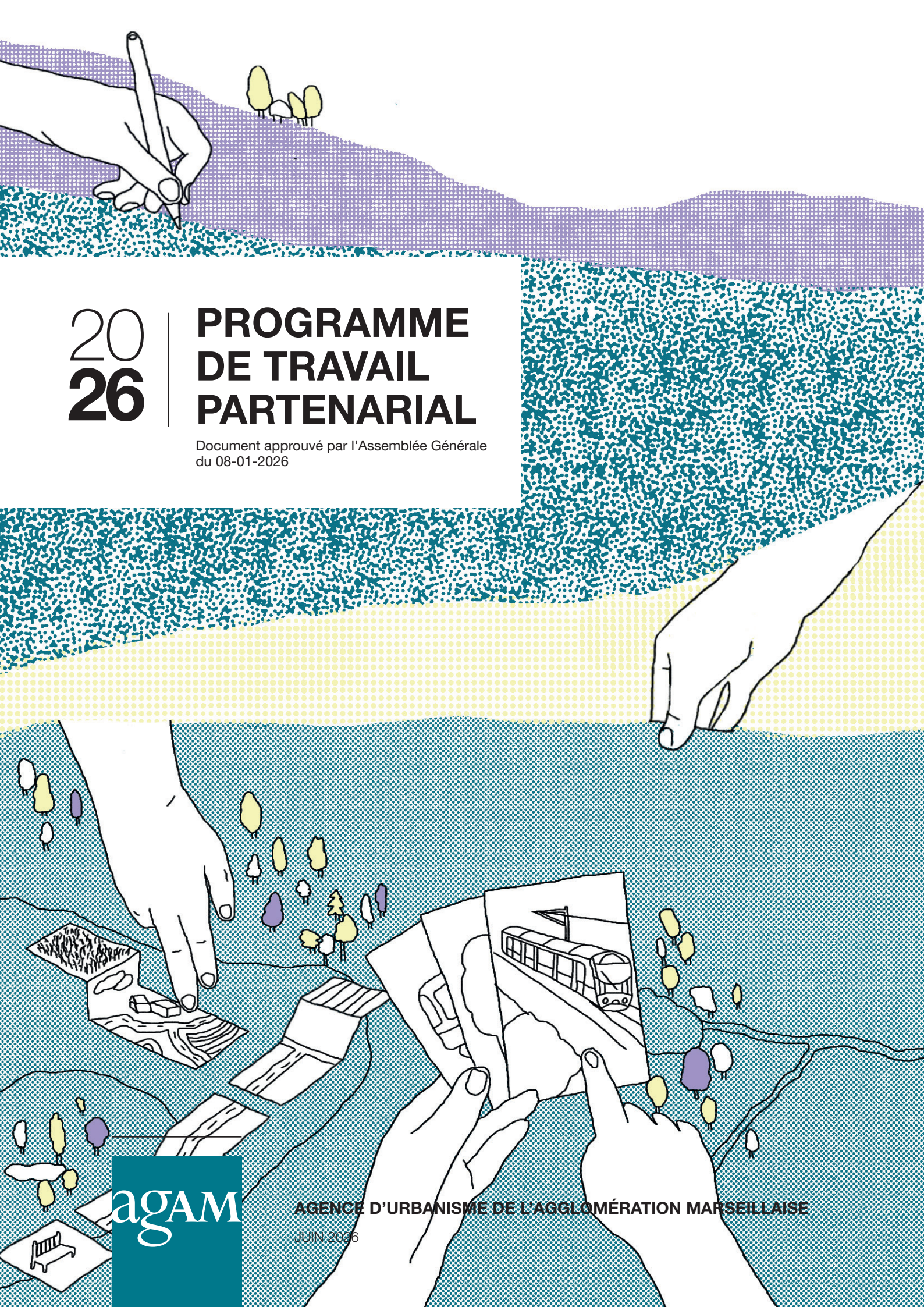
Document conçu et réalisé
par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération Marseillaise

Directeur de publication :
Frédéric Bossard

Imprimé sur un papier 100 % recyclé
Marseille - Juin 2026

www.agam.org





20
26

PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

Document approuvé par l'Assemblée Générale
du 08-01-2026

agAM

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

JUIN 2026